Nations Unies S/PV.7987



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7987e séance

Jeudi 29 juin 2017, à 9 h 35

New York

Président :	M. Llorentty Solíz	Bolivie (État plurinational de)
Membres :	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	M. Woldegerima
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/541)

17-18879 (F)









La séance est ouverte à 9 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/541)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/541, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Le conflit en Syrie se poursuit, jour après jour, mois par mois. C'est un conflit où il ne pourra y avoir de victoire sur le champ de bataille, un conflit auquel l'emploi de la force ne pourra mettre fin. Tout ce que ces combats incessants, insensés accomplissent, ce sont des avancées ou des retraits vides de sens, qui laissent dans leur sillage un champ de ruines pour les civils. Je n'ai pas besoin de brosser un tableau pour les membres du Conseil. Les membres ont vu ce qui s'y passe, tout comme le reste du monde. Un monde horrifié, pas un monde indifférent, un monde indigné, furieux qui ne comprend pas pourquoi le Conseil de sécurité ne peut régler le conflit.

Disons les choses clairement : 13,5 millions de personnes se trouvent prises au piège d'une crise de protection qui menace leur vie quotidiennement, une crise qui touche tant de personnes, parce que, comme nous le voyons encore et encore, un mépris absolu et scandaleux des règles de la guerre soumet les civils à l'effroyable réalité de bombes qui s'abattent quotidiennement sur des écoles, des hôpitaux et des zones résidentielles. L'utilisation d'engins explosifs à large rayon d'impact dans les zones urbaines, intolérable, a les conséquences les plus lourdes pour les civils dans l'immédiat et à long terme. Nous le savons. Ceux qui se battent le savent. Ceux qui soutiennent les différentes parties le savent aussi. Et bien sûr, les civils qui ont subi ces années de guerre le savent.

Lorsque des engins explosifs sont utilisés dans des zones peuplées, 92 % des morts et blessés sont des civils – 92 %. Quant à ceux qui ont la chance de survivre aux bombes mais dont les maisons sont détruites et qui sont contraints de fuir, ils sont confrontés à toute une nouvelle série de difficultés dont ils doivent se protéger – qu'il s'agisse des mines ou des munitions non explosées, de la conscription forcée, des atteintes et de la violence sexuelles, ou des restrictions imposées à leurs droits fondamentaux, comme la liberté de circulation. Nous avons le devoir, en tant qu'êtres humains, de nous élever contre cela, de dire que ça suffit, d'exiger qu'il soit mis fin à ces pratiques, de mettre un terme aux morts inutiles et d'aider ceux dont les vies ont déjà été détruites.

Chaque mois, l'ONU et ses partenaires humanitaires font tout ce qui est en leur pouvoir, dans des conditions extrêmement difficiles, pour parvenir jusqu'à ceux qui en ont le plus besoin. Encore une fois, je voue une admiration sans borne au courage et à la ténacité des travailleurs humanitaires sur le terrain, qu'ils travaillent pour l'ONU ou pour tous nos partenaires internationaux mais surtout nationaux, et je tiens à leur rendre hommage. Ils ne devraient pas être une cible, et pourtant en Syrie aujourd'hui, c'est malheureusement ce qu'ils sont.

Ce mois-ci, nos convois sont pour l'instant parvenus jusqu'aux localités difficiles d'accès de Talbissé et Rastan, dans le nord de la province d'Homs, ainsi que dans la zone assiégée de l'est d'Harasta, dans la province de Rif-Damas. Malgré tous nos efforts, nous continuons d'être régulièrement confrontés au retrait de certains articles de nos camions, avant même de pouvoir les déployer. Près de 200 000 traitements ont été confisqués de force et ce, rien que cette année. Retirer ces traitements, c'est retirer une aide vitale à ceux qui ont besoin de traitements, de médicaments, d'une chance de vivre, et il faut faire en sorte que cela cesse. Nous devons être en mesure de répondre aux besoins.

En outre, l'ONU et ses partenaires humanitaires continuent d'être retardés et bloqués par des restrictions bureaucratiques qui limitent notre capacité à atteindre les civils vivant dans des zones assiégées et difficiles d'accès. Les retards accusés par les lettres de facilitation continuent de ralentir le processus de déploiement des convois interinstitutions traversant les lignes de front.

Cela ne devrait pas provoquer de retard : les milliers de lettres de facilitation qui sont approuvées chaque mois pour les zones où des programmes ordinaires sont déployés ne sont pas retardées. Ainsi, le Programme alimentaire mondial (PAM) a demandé 1 795 lettres de facilitation pour apporter son aide, or trois seulement n'ont pas reçu de réponse positive de la part des autorités. Bien que les restrictions bureaucratiques les plus flagrantes émanent du Gouvernement syrien, nous constatons de plus en plus que d'autres groupes actifs dans les zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement mettent eux aussi en œuvre des procédures qui ralentissent le processus ou qui font fi des principes humanitaires.

J'appelle donc toutes les parties au conflit à permettre aux acteurs humanitaires de bénéficier d'un accès sans entrave, régulier et fondé sur les besoins et ce, en toute sécurité. Je tiens aussi à faire officiellement part, ici, devant le Conseil aujourd'hui – et je lui demande d'agir à cet égard – de ma préoccupation particulière concernant les menaces qui pèsent depuis peu sur la sécurité des travailleurs humanitaires qui acheminent de l'aide.

Bien que nous ayons en définitive réussi à desservir l'est d'Harasta le 19 juin, le fait qu'une première tentative ait échoué deux jours plus tôt illustre les difficultés bureaucratiques et de sécurité que rencontrent l'ONU et nos partenaires humanitaires. Les retards accusés dans le chargement du convoi ont repoussé son départ de l'entrepôt, et il a encore été ralenti par des arrêts forcés et prolongés aux postes de contrôle. Après que le convoi eut été immobilisé des heures durant au dernier point de contrôle du Gouvernement syrien, ce n'est qu'alors que le soir approchait que les barrières ont pu être levées et que les camions ont été autorisés à passer. Attendre quelques heures de plus dans l'obscurité que les barrières soient levées aurait recelé un trop grand risque de sécurité, et il a donc été décidé d'abandonner et de revenir le lendemain. C'est à ce moment-là que le convoi a essuyé des tirs isolés, lorsque des tireurs inconnus qui se trouvaient en embuscade ont attaqué. Un chauffeur du Croissant-Rouge arabe syrien a reçu une balle, et un autre a été éraflé par des tirs, alors que le convoi commençait son retour vers Damas.

Je suis heureusement en mesure d'annoncer que le conducteur a survécu et se trouve dans un état stable. Je lui adresse mes meilleures pensées, ainsi qu'à sa famille. Je condamne ces actes dans les termes les plus énergiques et je demande que les responsables répondent de leurs actes. Ceux qui attaquent délibérément les travailleurs humanitaires sont coupables de crimes de guerre.

Les tirs ont des répercussions qui vont au-delà des seuls individus touchés. Ils constituent une attaque contre l'ensemble de la communauté humanitaire et, en fin de compte, un effort manifeste visant à empêcher que l'aide ne soit acheminée jusqu'à ceux qui en ont besoin. La sécurité des travailleurs humanitaires qui vaquent à leurs occupations est essentielle parce que, dans de nombreuses régions de la Syrie, ils sont la seule planche de salut de communautés privées de tout et que le conflit a prises au piège et meurtries.

L'évolution des conditions d'accès est liée à la signature d'accords locaux entre le Gouvernement syrien et certains groupes d'opposition armés non étatiques. Il s'agit d'accords conclus sans la participation de l'ONU. Bien que ces accords se traduisent souvent par une liberté de circulation, un accès commercial et un accès humanitaire accrus, il ne faut pas les considérer comme des faits exclusivement positifs. En général, ils incluent aussi la réinstallation de personnes qui craignent des représailles ou la conscription de force, et souvent dans des zones où elles se heurtent à de graves préoccupations en matière de sécurité et de protection.

En conséquence de ces changements, deux villes ont été retirées de la liste des zones assiégées. La première est la ville de Madaya, dans la province de Rif-Damas. À la suite d'un accord conclu dans le cadre de négociations autour d'arrangements répréhensibles – un prêté pour un rendu – concernant les quatre villes de Fouaa, Kefraya, Madaya et Zabadani, l'accès s'est amélioré à Madaya. L'ONU a pu effectuer une visite d'évaluation le 8 juin, et les 25 000 à 30 000 civils qui sont toujours dans la ville peuvent désormais se déplacer dans la ville et en-dehors, grâce aux transports publics ou à des véhicules privés.

Deuxièmement, le quartier de Waar à Homs, où je me suis rendu, de l'autre côté de la ligne de front, en décembre 2015, est lui aussi sur le point d'être retiré de la liste des zones assiégées. Après l'obtention d'un accord local en mars, plus de 19 000 personnes ont quitté la région pour se rendre à Edleb, à Jarablos et dans les zones rurales du nord de la province d'Homs. Le 20 mai, le Gouverneur d'Homs a annoncé que le processus d'évacuation était achevé et que la zone était de nouveau sous le contrôle du Gouvernement syrien. En conséquence, l'accès à la zone a été rouvert et l'ONU, le Croissant-Rouge arabe syrien et les organisations

non gouvernementales peuvent répondre aux besoins de la zone, dans laquelle, selon les estimations, il reste quelque 17 500 personnes.

Les localités assiégées sont désormais au nombre de 11, pour une population totale de 540 000 personnes. Sept sont assiégées par le Gouvernement syrien, une par le Gouvernement syrien et par des groupes d'opposition armés non étatiques, deux par des groupes d'opposition armés non étatiques et une par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Je demande à nouveau que soit permis un accès sûr, sans entrave et durable à toutes les personnes qui en ont besoin, en particulier à ces 540 000 personnes qui sont prises au piège et qui ont désespérément besoin de notre aide.

En dépit des difficultés d'accès qui persistent en Syrie, je tiens également à saluer un fait nouveau positif important en ce qui concerne l'accès. Au début de ce mois, le PAM a réussi à déployer, depuis Alep, un convoi de camions à destination de Qamichli dans le gouvernorat d'Hassaké, via Manbej. C'est un changement majeur, car il va nous permettre de dispenser une aide à grande échelle dans le nord-est de la Syrie, une zone qui manque de fournitures depuis la fermeture du points d'accès transfrontière avec la Turquie, en décembre 2015. Bien que nous ayons pu acheminer de l'aide par un pont aérien depuis Damas, cette opération a coûté cher. Abandonner l'acheminement aérien pour passer à un transport terrestre va permettre de réaliser des économies annuelles équivalentes à une aide alimentaire pour 100 000 personnes pendant un an. Et à mesure que les besoins augmentent, nous devrions désormais pouvoir acheminer une assistance à même d'y répondre.

Cela est particulièrement important au regard des besoins croissants dans le nord-est de la Syrie, en raison des opérations de lutte contre l'EIIL dans la région. On nous signale des civils tués par des frappes aériennes dans la région, y compris une frappe qui a entraîné la mort de 59 personnes et fait 70 blessés à Abou Kamal, dans l'est de la province de Deir el-Zor, le 15 mai. Dans le même temps, les civils de cette zone sont confrontés aux menaces constantes de l'EIIL. La frappe aérienne à Abou Kamal a été suivie de représailles de l'EIIL contre ceux qui ont accusé d'avoir fourni des coordonnées géographiques.

Nous avons des préoccupations similaires concernant la ville de Raqqa, où le 6 juin, les Forces démocratiques syriennes, soutenues par les forces de la coalition, ont lancé une opération pour reprendre la ville à l'EIIL, et ces derniers jours l'ont totalement encerclée. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a déclaré hier qu'au moins 173 personnes auraient été tuées par des frappes aériennes et terrestres depuis le 1er juin. Les conditions dans la ville seraient très difficiles, l'accès aux denrées alimentaires, à l'eau et aux services de base étant limité. Alors que près de 25 000 personnes ont fui depuis le début de la dernière phase des opérations, il en resterait entre 50 000 et 100 000 dans la ville. Les personnes qui fuient les combats à Raqqa s'exposent à de nombreux risques, y compris les mesures punitives de l'EIIL, les menaces que pose la pollution par les mines, la séparation familiale et le recrutement forcé aux points de contrôle. Et elles s'inquiètent pour les personnes déplacées qui entrent dans les camps et dont les papiers d'identité sont confisqués ou retenus et dont la liberté de circulation est restreinte. Les gens sont terrifiés et ne savent pas où aller pour être en sécurité. Nous devons faire plus pour veiller à ce que les civils qui sont pris dans ce combat soient protégés. Je suis sûr que les membres du Conseil peuvent s'imaginer ce que c'est que d'être pris au piège, sans que cela soit de sa faute, et sans savoir quelle décision prendre, et surtout quelle décision prendre pour ses enfants.

L'ONU et ses partenaires humanitaires répondent aux besoins de ceux qui partent dans le cadre de l'intervention plus large de l'Organisation dans la région du nord-est. Entre le 8 et le 15 juin, une assistance alimentaire a été fournie à plus de 94 000 personnes, tandis que 24 tonnes de médicaments ont été expédiées dans des hôpitaux des villes de Hassaké et de Qamichli, ainsi que dans des camps de Mabrouka, Ayn Issa, Al-Karama à Raqqa et dans la province d'Hassaké.

La signature, le 4 mai, d'un mémorandum sur la création de zones de désescalade a permis d'améliorer la situation de nombreux civils en Syrie. Il est indispensable d'assurer que la désescalade réussisse et que le calme revienne dans ces zones. La diminution temporaire de la violence dans certaines régions est un fait positif. Cependant, dans d'autres régions, non seulement les combats continuent, mais ils s'intensifient. Je suis particulièrement préoccupé par la situation à Deraa, où des bombardements aériens et des combats intenses ont fait des morts parmi les civils et causé de nouveaux dégâts aux infrastructures civiles. Les combats se rapprochent également de la frontière méridionale et ont entraîné des retards dans le transport de marchandises humanitaires transfrontalières en provenance de Jordanie. Malgré l'insécurité qui a causé ces retards,

l'ONU et ses partenaires ont pu continuer de faire les livraisons transfrontalières aux populations dans le besoin. Nous sommes assis confortablement autour de cette table, mais nous ne devons jamais sous-estimer le courage qu'il faut aux travailleurs humanitaires là-bas sur le terrain pour persister à faire ces livraisons. Nous devons les protéger, les remercier infiniment et les soutenir financièrement.

Je dois également souligner le fait que nous fournissons de l'aide à ceux qui se trouvent au mur de sable et nous avons maintenant atteint 75 % de la population de Ruqban depuis le début du deuxième cycle, début mai. Notre accès aux deux zones du mur de sable est en grande partie dû au soutien énergique que nous recevons du Gouvernement jordanien. Je tiens à remercier les autorités jordaniennes pour leur collaboration. Je me félicite de leur soutien accru pour garantir qu'une assistance vitale continue d'arriver aux personnes dans le besoin. Alors que l'ONU et ses partenaires humanitaires travaillent sur le terrain pour atteindre ces personnes, je suis persuadé que les résultats de la réunion de la semaine prochaine à Astana sur la désescalade entraîneront une évolution positive de la situation et une baisse continue des combats et, dans le même temps, un accès humanitaire amélioré et sans entrave à ces zones.

En conclusion, j'appelle de nouveau le Conseil à agir maintenant pour protéger les civils. Je demande instamment à ceux qui sont assis autour de cette table qui prennent une part active à ce conflit d'intégrer pleinement la protection des civils dans leurs plans militaires et à ceux qui ont une influence sur les parties au conflit de donner la priorité à la protection des civils. Ce sont des obligations juridiques en vertu des lois de la guerre, et elles ne doivent pas être détournées, violées ou évitées. La responsabilisation est essentielle et, bien sûr, chaque fois que cela est possible, les éléments de preuve sont recueillis, photographiés, documentés, conservés et stockés pour être utilisés dans les tribunaux appropriés en temps voulu – de préférence bientôt, afin de dissuader le mépris sans cesse flagrant et même néfaste envers la vie et le droit que nous constatons. Je demande donc à tous les membres du Conseil de faire davantage pour assurer l'accès humanitaire, ce qui nous permettra d'atteindre ceux qui en ont besoin. Si le nombre des personnes assiégées a de nouveau diminué, leurs besoins restent considérables, et ceux qui se sont déplacés dans d'autres zones difficiles à atteindre continuent d'avoir besoin de notre soutien urgent et continu.

Des mesures immédiates doivent être prises pour éviter de nouvelles attaques contre les travailleurs humanitaires. Ce n'est pas seulement une question de protection humanitaire; Il s'agit de s'assurer que ceux qui en ont besoin peuvent continuer d'être atteints. Une mesure importante à cet égard consiste à mettre fin aux retards bureaucratiques qui rendent les convois vulnérables parce qu'ils attendent aux points de contrôle ou opèrent la nuit. Un autre moyen est d'assurer que ces attaques ne restent pas impunies. J'invite également ceux qui ont une influence à identifier et, dans la mesure du possible, à aider à libérer les 29 membres du personnel des Nations Unies disparus ou détenus en Syrie.

Enfin, et surtout, nous devons voir une réduction soutenue de la violence, ce qui est si nécessaire pour aller de l'avant. Mettre fin aux combats allégera le fardeau des civils et créera un environnement propice à l'assistance. Le moment est venu, comme il l'était le mois dernier, le mois précédent et l'année précédente. Plus de retard, hélas, signifie plus de morts et plus de personnes mutilées, blessées et marquées à vie dans leur corps et leur esprit. Est-ce que je dirai la même chose le mois prochain? Oui, si nous ne faisons rien et ne faisons que nous lamenter. Le problème est dans les mains du Conseil – mais ensemble, et conjointement. J'invite les membres du Conseil à se prendre par la main. Ne nous contentons pas de dire « Assez». Au nom de l'humanité, ne laissons plus les Syriens mourir.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Le représentant de l'Uruguay a demandé la parole pour faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais d'abord remercier M. O'Brien encore une fois pour son exposé complet et pour les années qu'il a consacrées à la direction du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), œuvrant avec un courage incessant à sa tâche humanitaire, que nous aimerions souligner et dont nous lui sommes profondément reconnaissants. Nous sommes également reconnaissants à toute son équipe, en particulier les travailleurs humanitaires sur le terrain, qui risquent leur vie pour apporter une aide aux civils dans le besoin.

Nous condamnons l'attaque récente du 17 juin et souhaitons exprimer notre solidarité avec le personnel de la Croix-Rouge syrienne qui a été blessé. Il est difficile de comprendre comment des mois et des années ont pu s'écouler tandis que nous avons continué à assister à la

frustration d’OCHA, incapable de mener à bien sa tâche mandatée en raison de problèmes de sécurité ou, ce qui est même encore plus incompréhensible, en raison du refus du Gouvernement lui-même de l’autoriser à faire son travail. Ce n’est pas un échec de la part d’OCHA, ou des organismes des Nations Unies en général, mais c’est un échec pour le Conseil de sécurité, qui n’a pas pu influencer les parties au conflit syrien – et par là je veux dire tous les acteurs du conflit – afin qu’elles modifient leur attitude et permettent un accès relativement normal et régulier à l’aide et aux livraisons humanitaires.

Dans cette salle, nous avons tellement l’habitude de discuter de ce sujet que nous pouvons oublier qu’il s’agit d’une tragédie humaine que la Syrie endure depuis 2011 – pas seulement pour les millions de réfugiés et de personnes déplacées que le conflit a créés, mais aussi pour Les centaines de milliers de personnes qui ont été tuées ou blessées et pour la destruction qui a été infligée au pays et qu’il faudra des décennies pour reconstruire. Comme d’habitude, ce sont les plus vulnérables qui sont les plus touchés, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées.

La protection des civils en Syrie n’a été qu’un slogan creux que toutes les parties au conflit ont fait mine de ne pas connaître et n’ont cessé de piétiner. Les objectifs à l’heure actuelle en Syrie ont été clairement définis et doivent être progressivement réalisés afin de pouvoir offrir au peuple syrien un avenir prometteur après tant d’années de sauvagerie. Le premier objectif est et doit continuer d’être une solution politique qui mettrait fin à la crise et conduirait à une transition pacifique en Syrie. La solution doit être négociée par tous les Syriens et soutenue par la communauté internationale. Nous avons bon espoir que les bons offices de l’Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, nous rapprocheront de cet objectif.

Outre les pourparlers de Genève, le processus d’Astana s’avère également nécessaire pour réduire le niveau de la violence en Syrie et heureusement donne des résultats positifs. Nous appuyons les efforts des trois pays garants et osons croire que des progrès pourront être réalisés la semaine prochaine pour consolider le cessez-le-feu afin que le septième cycle de pourparlers de Genève avec les parties puisse commencer dans une atmosphère positive.

Toutefois, près de deux mois après la signature du mémorandum établissant les zones de sécurité, nous n’avons toujours pas reçu d’informations officielles sur la mise en œuvre de cet accord. Nous sommes préoccupés par le fait qu’à ce jour, l’ONU n’a pas eu librement accès à ces zones, car cela permettrait de garantir que les principes essentiels du droit international humanitaire sont respectés, tels que l’accès humanitaire, l’interdiction des déplacements forcés et la liberté de circulation pour entrer et sortir librement de ces zones. Il va de soi que le processus politique et la cessation des hostilités ne sont que deux des étapes à franchir pour ouvrir un nouveau chapitre en Syrie.

La troisième, tout aussi importante, reste l’aspect humanitaire. Nous sommes encore loin d’un résultat encourageant qui permettrait d’atténuer les souffrances de la population civile syrienne. Une fois encore, nous appelons à un accès immédiat, durable et sans entrave à toutes les zones assiégées et difficiles d’accès. Toutefois, notre objectif principal doit être de lever tous les sièges, qui sont aussi injustifiables que monstrueux.

Pour l’Uruguay, la protection des civils en Syrie et dans toute autre zone de conflit est une priorité absolue. Il est immoral d’établir une distinction entre les civils selon qu’ils soutiennent l’une ou l’autre des parties ou se trouvent dans une zone contrôlée par l’une ou l’autre d’entre elles. Si nous voulons qu’une paix durable règne en Syrie et que ce pays et toute sa population puissent surmonter les horreurs de la guerre, il est crucial de rendre justice aux centaines de milliers de victimes innocentes de ce conflit.

L’Uruguay a appuyé la création du Mécanisme international, impartial et indépendant pour faciliter les enquêtes et les poursuites contre les responsables des crimes les plus graves au regard du droit international en République arabe syrienne depuis mars 2011, et espère qu’il pourra bientôt commencer ses travaux. Nous appuyons également la demande faite par le Secrétaire général António Guterres pour que la situation en Syrie soit déférée à la Cour pénale internationale.

En dépit de l’adoption, il y a un an, de la résolution 2286 (2016), nous continuons d’être les témoins de la destruction d’hôpitaux et d’installations médicales en Syrie. Il est scandaleux que les parties au conflit bafouent les dispositions de la résolution, privant ainsi des milliers de personnes de leur droit à l’assistance médicale et faisant des centaines de victimes parmi le personnel médical et sanitaire. Il s’agit là de violations graves du droit international humanitaire qui constituent des crimes de guerre. Cette pratique se répète contre des écoles, des marchés et des infrastructures civiles de tout type. Nous condamnons ces attaques en Syrie, au Yémen et partout où elles se produisent.

Pour terminer, l'Uruguay souligne que l'application intégrale et effective de certaines mesures, telles que la consolidation de la cessation des hostilités, la protection des civils et des infrastructures civiles, et l'assouplissement des procédures bureaucratiques relatives à l'accès humanitaire, peut, et doit, améliorer sensiblement la vie du peuple syrien, qui, mois après mois, demande au Conseil de sécurité de prendre des mesures concrètes. Il est, de ce fait, impératif que les engagements pris soient respectés sans plus tarder. Nous espérons que, comme par le passé, le Conseil pourra surmonter ses divergences et prendre ses responsabilités afin d'assurer la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 5.